

PORTRAIT DE L'INDUSTRIE
— PÊCHES —
DES PÊCHES ET DE
L'AQUACULTURE
COMMERCIALES
GASPÉSIE-BAS-SAINT-LAURENT

▪ Évolution de 1985 à 2016 ▪



PORTRAIT DE L'INDUSTRIE
— PÊCHES —
DES PÊCHES ET DE
L'AQUACULTURE
COMMERCIALES
GASPÉSIE-BAS-SAINT-LAURENT

▪ Évolution de 1985 à 2016 ▪

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU SECTEUR.....	7
2. PORTRAIT DE LA CAPTURE.....	9
2.1. Volumes et valeurs par espèce	9
2.2. Statistiques portant sur les espèces principales	10
2.3. Relève dans la capture	15
2.4. Évolution du nombre de pêcheurs	16
2.5. Pêche d'espèces d'eau douce, anadromes ou catadromes	17
2.6. Pêche autochtone.....	18
3. PORTRAIT DE L'AQUACULTURE	21
3.1. Mariculture.....	21
3.2. Dulciculture.....	22
4. PORTRAIT DE LA TRANSFORMATION	25
4.1. Volumes et valeurs par territoire.....	25
4.2. Main-d'œuvre dans le domaine de la transformation	27
5. CONCERTATION ET SERVICES.....	29
6. INNOVATION ET RECHERCHE	33
7. FORMATION	35
8. PRINCIPAUX ENJEUX ET PERSPECTIVES.....	37
8.1. Capture.....	37
8.2. Aquaculture	37
8.3. Transformation	37
9. CONCLUSION	41

Pour éviter la divulgation de données nominatives, certains tableaux et figures sont présentés, dans ce document, par secteur (Gaspésie Nord, Gaspésie Sud et Bas-Saint-Laurent) plutôt que par municipalité régionale de comté (MRC).

Les données utilisées dans ce portrait proviennent des bases de données de Pêches et Océans Canada (2016), sauf celles portant sur l'aquaculture, qui proviennent du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (2016).



1. PRÉSENTATION DU SECTEUR

L'industrie des pêches et de l'aquaculture est d'une importance considérable pour l'économie du Québec, particulièrement dans les régions maritimes. Pour la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, la valeur des débarquements de pêche commerciale était de 142 millions de dollars en 2016, ce qui représentait 53 % de la valeur totale des débarquements du Québec. Le secteur est présent dans chacune des cinq MRC de la Gaspésie ainsi que dans quatre MRC du Bas-Saint-Laurent. Ces régions accueillent plus d'un millier de pêcheurs et d'aides-pêcheurs. On y trouve environ 40 usines de transformation de produits marins, qui emploient plus de 2 000 personnes et génèrent des ventes de plus de 300 millions de dollars, soit 61 % de la valeur totale des expéditions du Québec. Une vingtaine d'entreprises aquacoles employant près de 70 personnes sont aussi présentes sur ce territoire.

Tableau 1. Apport de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent à l'industrie halieutique du Québec en 2016

		Québec	Gaspésie et Bas-Saint-Laurent	Pourcentage
Capture	Débarquements (\$)	266 M	142 M	53 %
	Débarquements (milliers de kilogrammes)	54 037	32 241	60 %
Aquaculture	Production (\$)	10,75 M	1,44 M	13 %
	Production (milliers de kilogrammes)	1 457	226	15 %
Transformation	Expéditions (\$)	503 M	308 M	61 %
	Expéditions (milliers de kilogrammes)	46 898	28 098	60 %

La Direction régionale de la Gaspésie (DRG) du Sous-ministériat aux pêches et à l'aquaculture commerciales (SMPAC) est la porte d'entrée du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent (sauf pour les MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup). Ces régions limitrophes peuvent être considérées comme un ensemble avec des atouts et des possibilités en ce qui concerne les pêches maritimes, l'aquaculture et la transformation.



2. PORTRAIT DE LA CAPTURE

2.1. Volumes et valeurs par espèce

L'importance de la pêche en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent est en partie liée à la forte abondance d'espèces comme la crevette nordique, le crabe des neiges, le homard et le flétan du Groenland. Ces espèces, bien que majoritaires, sont accompagnées d'un nombre important d'espèces secondaires. Réparties tout le long des côtes de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, elles apportent une diversification nécessaire au bon développement des pêches durables et à la pérennité de l'industrie.

Tableau 2. Volumes et valeurs des espèces capturées en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent en 2016

Espèce	Valeur (k\$)	Volume (milliers de kilogrammes)	Valeur (%)	Volume (%)
Crevette	48 091	16 382	33,5	50,3
Crabe des neiges	45 465	5 877	31,7	18,0
Homard	32 278	2 247	22,5	6,9
Flétan du Groenland	7 795	2 186	5,4	6,7
Flétan de l'Atlantique	3 749	330	2,6	1,0
Hareng	1 655	3 037	1,2	9,3
Oursin vert	965	255	0,7	0,8
Concombre de mer	895	511	0,6	1,6
Buccin	694	404	0,5	1,2
Maquereau	546	506	0,4	1,6
Crabe commun	481	364	0,3	1,1
Morue	378	179	0,3	0,5
Sébaste	152	133	0,1	0,4
Thon rouge	146	11	0,1	0,0
Pétoncle	36	89	0,0	0,3
Plie canadienne	29	32	0,0	0,1
Plie rouge	12	20	0,0	0,1
Merluche blanche	3	4	0,0	0,0
Autres	4	8	0,0	0,0
TOTAL	143 374	32 575	100,0	100,0
TOTAL Gaspésie	124 297	27 483	86,7	84,3
TOTAL Bas-Saint-Laurent	19 077	5 092	13,3	15,7

Les espèces les plus importantes en valeur comprennent donc la crevette (34 %), le crabe des neiges (32 %) et le homard (23 %). La crevette représente la majorité des débarquements en ce qui a trait au volume avec 50 %, suivie par le crabe des neiges, dont la proportion est de 18 %. Il importe aussi de noter que les espèces à gros volume ne sont pas nécessairement celles à forte valeur. Par exemple, le hareng, qui correspond à plus de 9 % des volumes capturés, ne représente que 1,2 % de la valeur totale. Cela témoigne des moyens à mettre en place pour valoriser davantage certaines espèces.

2.2. Statistiques portant sur les espèces principales

Figure 1. Évolution des quantités débarquées (kg) pour les quatre espèces principales de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent

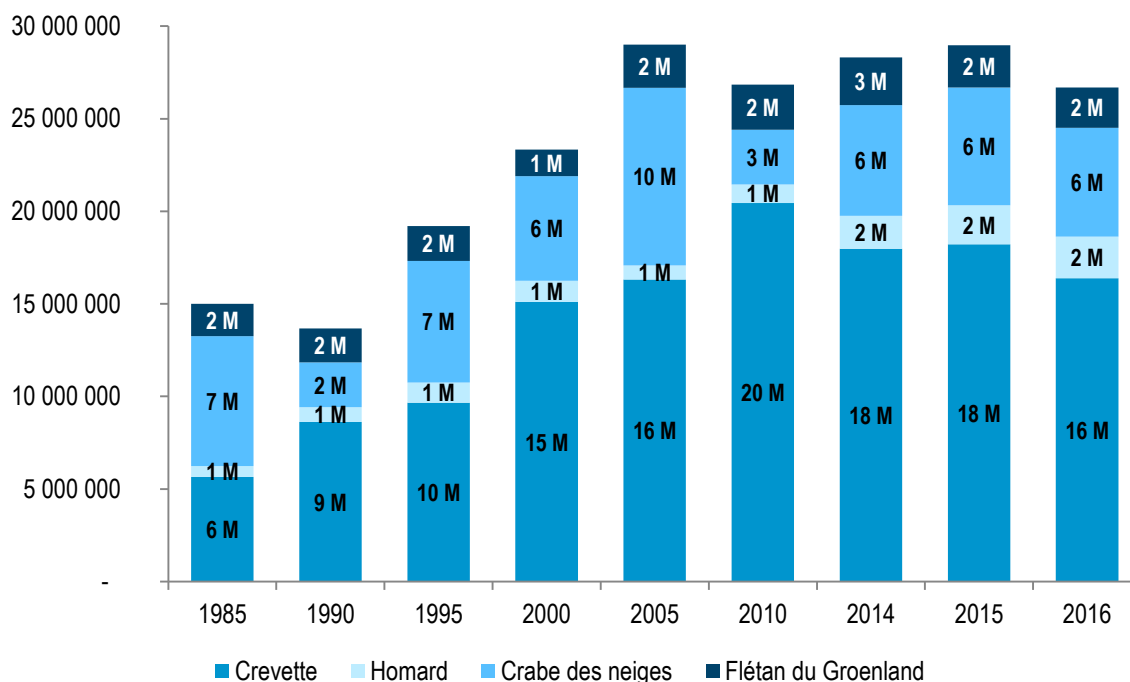


Tableau 3. Évolution des quantités débarquées pour les quatre espèces principales de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent

Espèce	Quantité (milliers de kilogrammes)			Variation 2005-2016
	2005	2010	2016	
Flétan du Groenland	2 326	2 423	2 186	↓ 6 %
Homard	763	1 010	2 247	↑ 195 %
Crevette	16 316	20 448	16 382	0 %
Crabe des neiges	9 594	2 955	5 877	↓ 39 %

Les volumes capturés de crabe des neiges et, dans une moindre mesure, de flétan du Groenland sont moins grands aujourd'hui qu'en 2005. Dans le cas du crabe des neiges, son cycle de vie particulier peut expliquer cette variation. Quant au homard, il connaît la meilleure croissance des captures. Cela est notamment dû à des conditions environnementales favorables et à une excellente gestion de la ressource. Les captures de crevettes ont d'ailleurs diminué entre 2010 et 2016, ce qui est lié à des changements dans les conditions affectant l'espèce, dont le réchauffement des eaux et le retour du poisson de fond.

Figure 2. Évolution de la valeur totale des débarquements pour les quatre espèces principales de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent

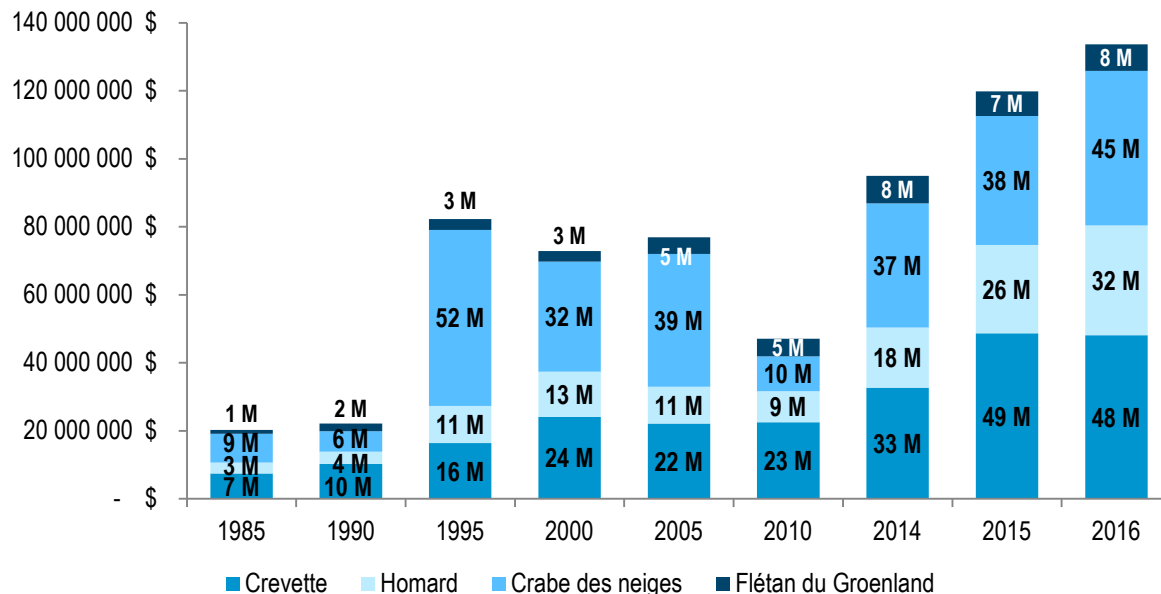


Tableau 4. Évolution de la valeur totale des débarquements pour les quatre espèces principales de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent

Espèce	Valeur (\$)			Variation 2005-2016
	2005	2010	2016	
Flétan du Groenland	5,0 M	5,1 M	7,8 M	↑ 57 %
Homard	10,9 M	9,1 M	32,3 M	↑ 197 %
Crevette	22,1 M	22,5 M	48,1 M	↑ 118 %
Crabe des neiges	39,0 M	10,3 M	45,5 M	↑ 17 %

Les valeurs des débarquements pour ces différentes espèces présentent une augmentation depuis 1985. Le crabe des neiges est la seule espèce ayant connu des variations importantes au cours des années de cette période, ce qui est directement lié à son cycle de vie, qui entraîne des hausses et des baisses de contingent à intervalles réguliers.

Figure 3. Répartition des volumes débarqués des espèces principales (crevette, crabe des neiges, homard et flétan du Groenland) par secteur en 2016

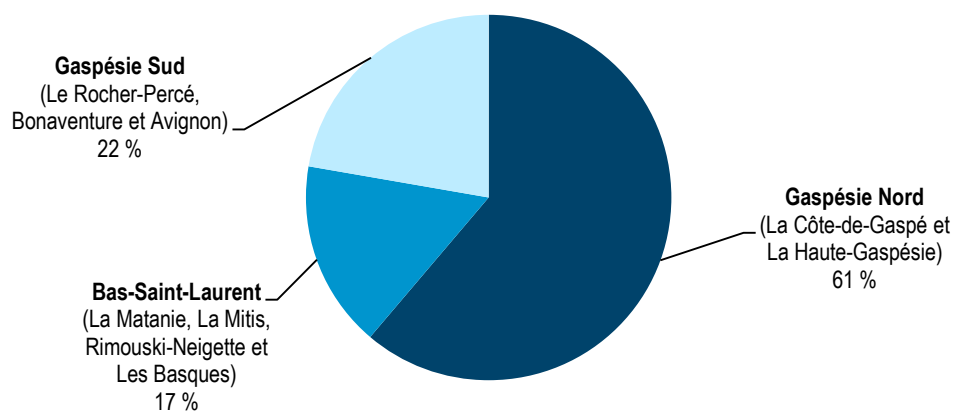


Figure 4. Répartition de la valeur des débarquements pour les espèces principales (crevette, crabe des neiges, homard et flétan du Groenland) par secteur en 2016

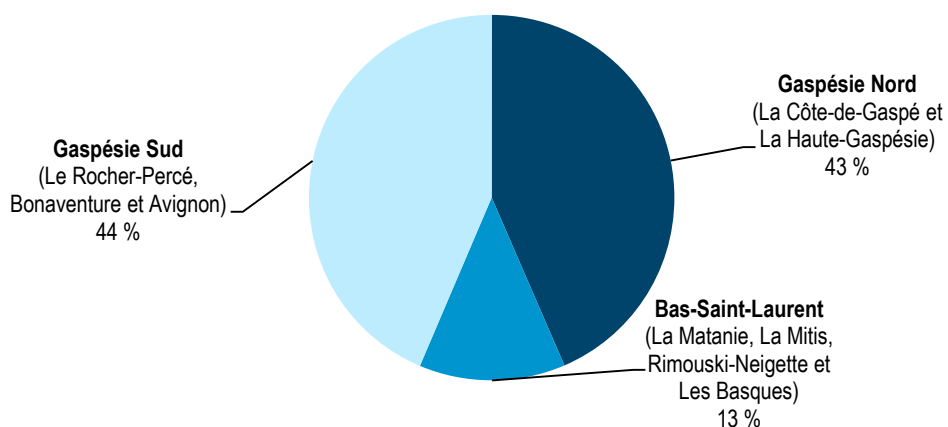


Tableau 5. Volume débarqué et valeur des quatre espèces principales (crevette, crabe des neiges, homard et flétan du Groenland)

MRC	Volume (milliers de kilogrammes)	Valeur (\$)
Bas-Saint-Laurent	4 414	17,2 M
Gaspésie Nord	16 334	58,1 M
Gaspésie Sud	5 943	58,2 M

Figure 5. Évolution des volumes débarqués et des prix au débarquement pour la crevette depuis 1990

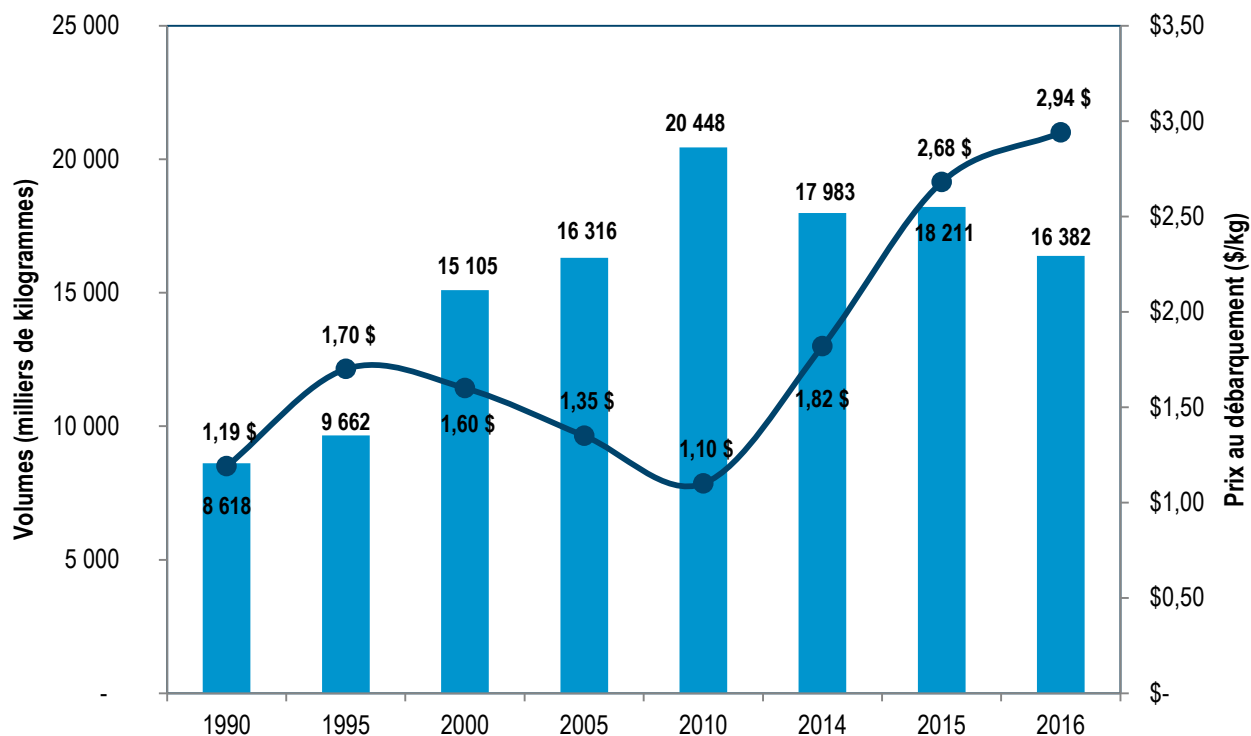


Figure 6. Évolution des volumes débarqués et des prix au débarquement pour le crabe des neiges depuis 1990

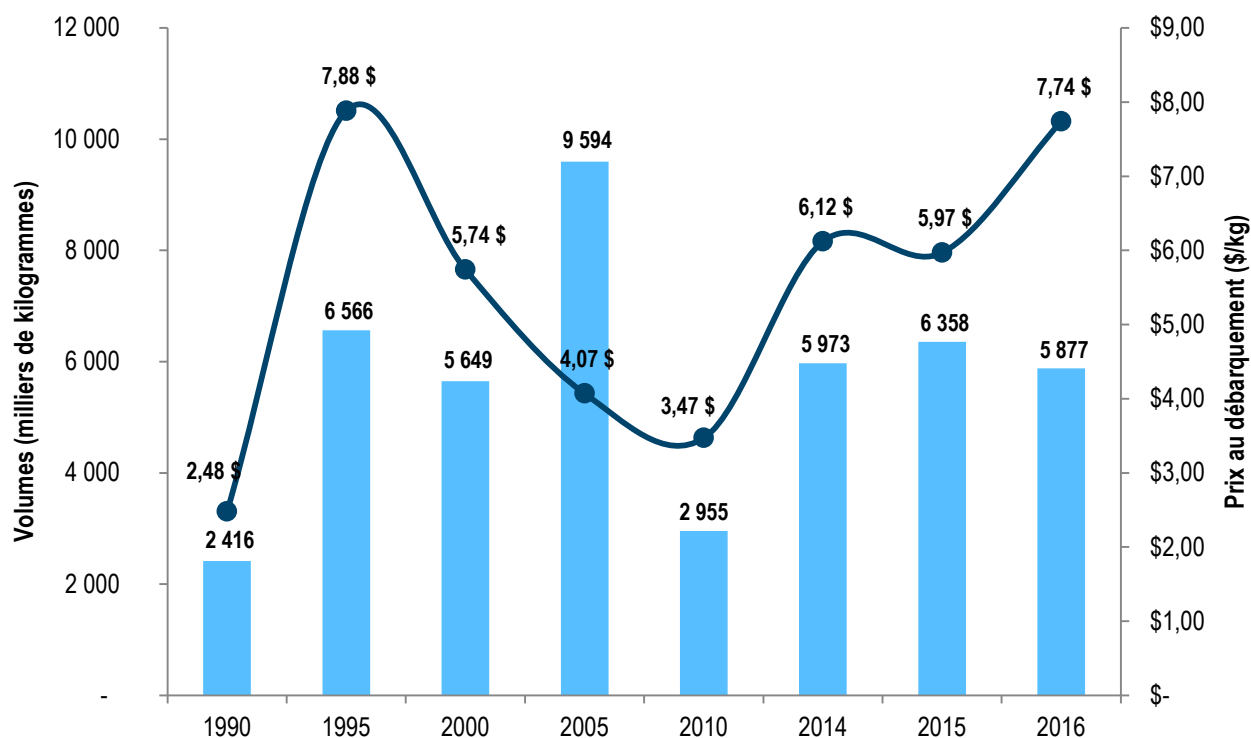


Figure 7. Évolution des volumes débarqués et des prix au débarquement pour le homard depuis 1990

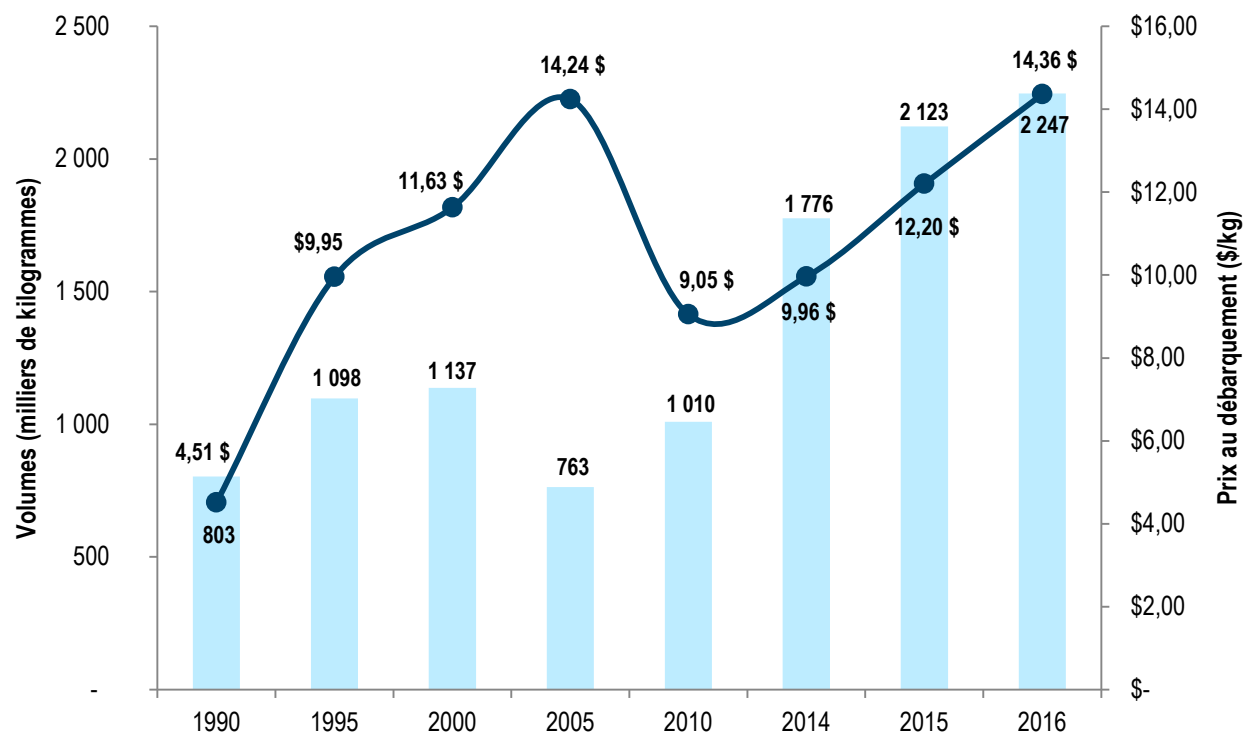
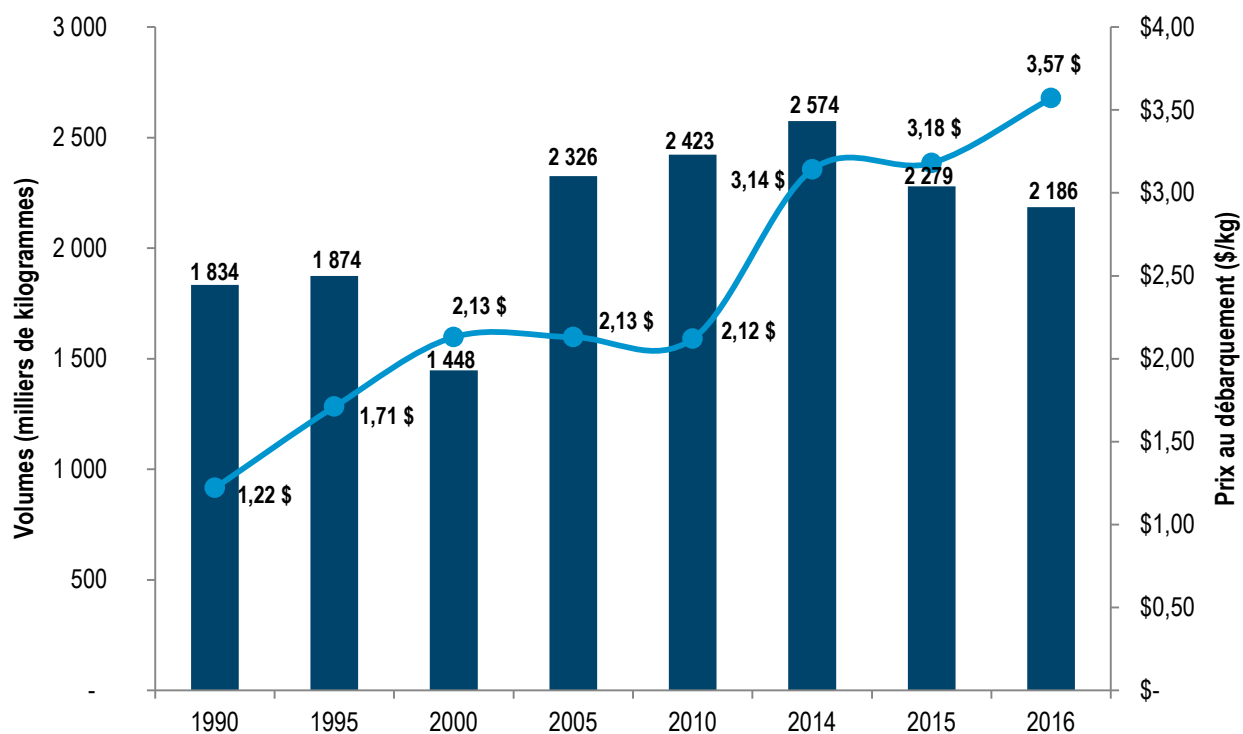
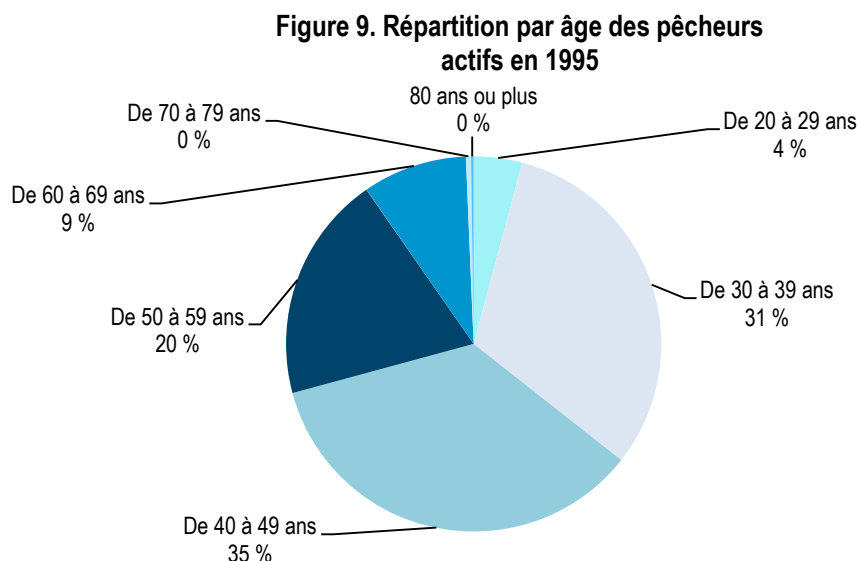


Figure 8. Évolution des volumes débarqués et des prix au débarquement pour le flétan du Groenland depuis 1990

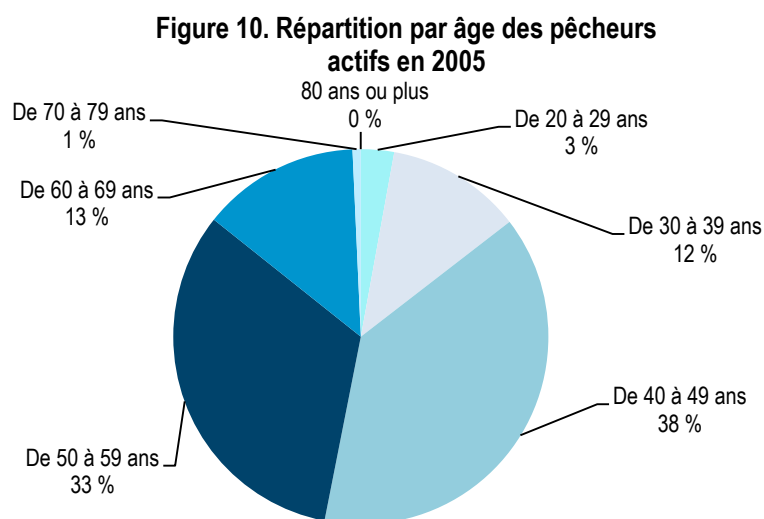


2.3. Relève dans la capture

De manière générale, le secteur de la capture en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent est vieillissant. En 1995, c'était 35 % des pêcheurs actifs qui avaient moins de 40 ans, tandis qu'environ seulement 9 % des pêcheurs avaient plus de 60 ans (figure 9).

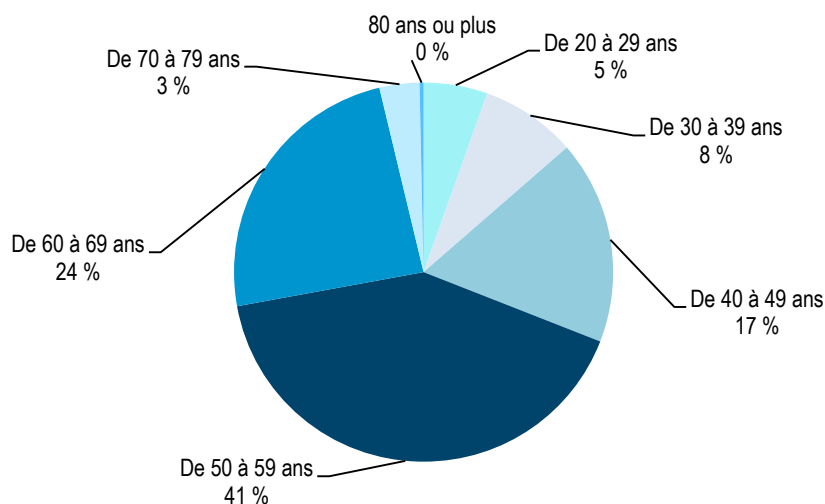


La tendance au vieillissement du secteur de la capture se matérialise en 2005. En effet, les pêcheurs de moins de 40 ans ne représentent plus alors que 15 % de l'effectif du secteur. Parallèlement, la proportion des pêcheurs de plus de 60 ans a augmenté, en passant de 9 % à 14 % (figure 10).



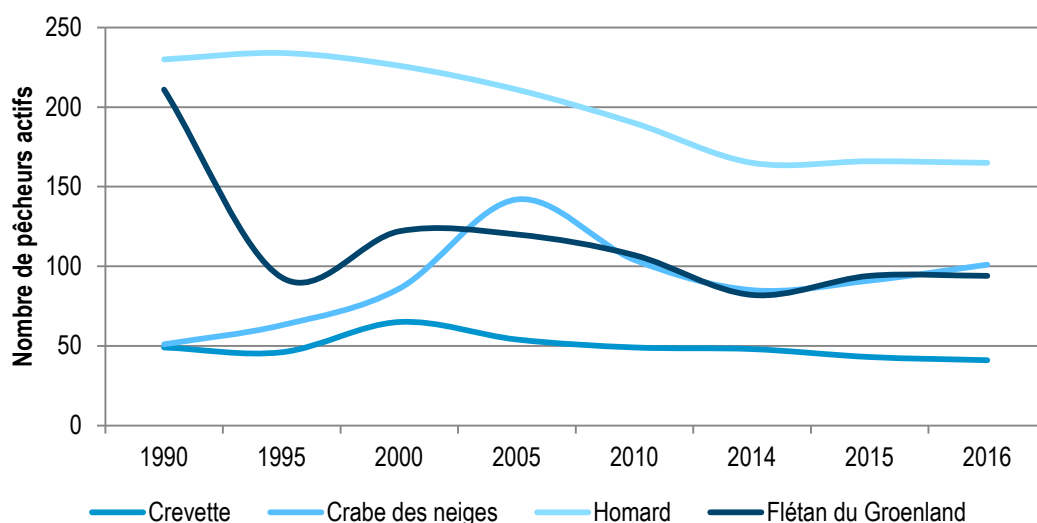
Depuis, la tendance s'est accentuée. Les pêcheurs de moins de 40 ans ne forment maintenant plus que 13 % de l'effectif du secteur, tandis que ceux qui ont plus de 60 ans en représentent 27 %. Cela témoigne des enjeux d'une importance capitale aujourd'hui quant à la relève des entreprises de capture. Le prix de permis qui est en constance augmentation en est un exemple concret. Il est de plus en plus difficile pour les pêcheurs de la relève de concurrencer ceux qui sont établis pour l'achat de ces permis. Des mesures d'appui financier et d'accompagnement sont donc nécessaires pour soutenir de manière adéquate les jeunes pêcheurs qui sont appelés à revitaliser l'industrie de la capture (figure 11).

Figure 11. Répartition par âge des pêcheurs actifs en 2016



2.4. Évolution du nombre de pêcheurs

Figure 12. Nombre de pêcheurs actifs pour chacune des espèces principales

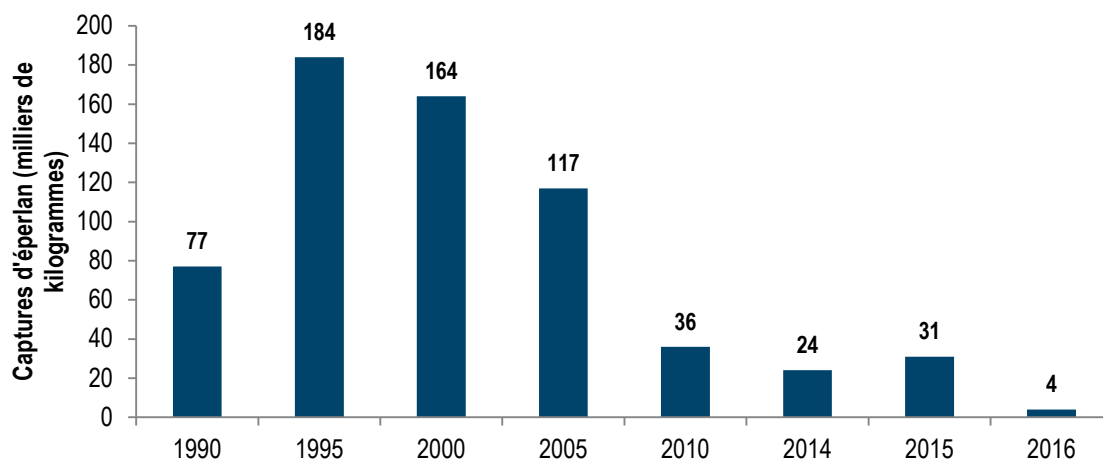


Le graphique montre un nombre de pêcheurs actifs très variable d'une espèce à l'autre. Bien que des variations importantes aient été observées depuis 1990, le nombre de permis est relativement stable depuis 2014. Ce graphique montre également que des efforts de rationalisation ont fait diminuer le nombre de permis actifs pour certaines espèces, particulièrement le homard. Le nombre total de pêcheurs de la région a d'ailleurs suivi cette tendance. Il est passé de plus de 600 en 1990 à 465 en 2000, puis à environ 370 en 2016.

2.5. Pêche d'espèces d'eau douce, anadromes ou catadromes

La pêche commerciale de poissons anadromes (poissons vivant en eau salée, mais se reproduisant en eau douce) est aussi pratiquée dans la région. La DRG gère en fait les permis commerciaux de pêche d'espèces d'eau douce, anadromes ou catadromes (poissons vivant en eau douce, mais se reproduisant en eau salée) en Gaspésie, où sont seulement délivrés des permis pour la pêche à l'éperlan arc-en-ciel. La grande majorité des permis actifs sont concentrés dans le secteur de Miguasha. La pêche y est pratiquée en hiver, directement sur la banquise, à l'aide d'engins fixes installés sous la glace. Cette pratique ancestrale, artisanale et culturelle permet actuellement à une quinzaine de pêcheurs de profiter de cette ressource.

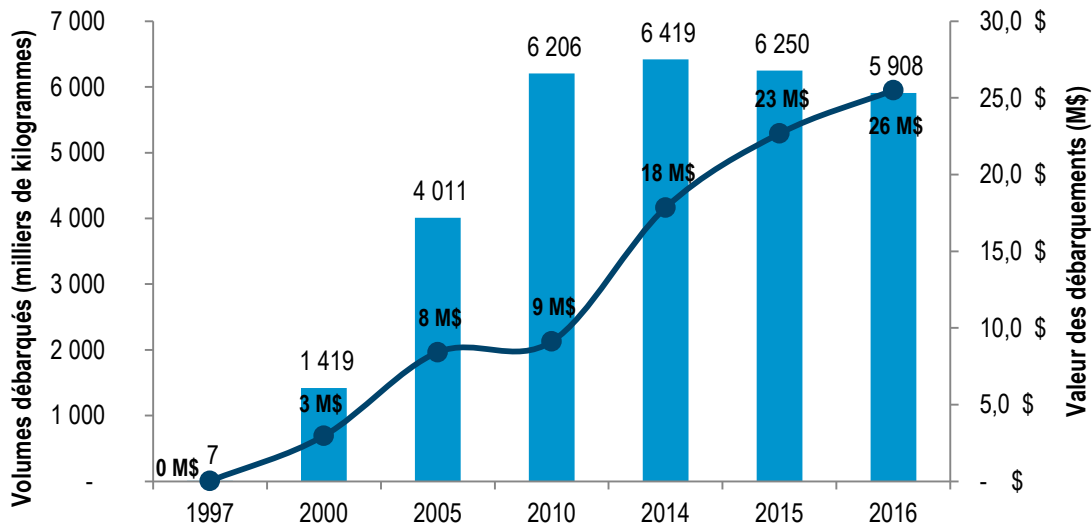
Figure 13. Évolution des captures commerciales d'éperlan arc-en-ciel à Miguasha depuis 1990 (en milliers de kilogrammes)



La diminution importante des captures au cours des dernières années s'explique notamment par une réduction de l'effort de pêche ainsi que par les conséquences significatives des changements climatiques. En effet, depuis quelques années, la banquise est stable sur de plus courtes périodes, ce qui empêche fréquemment les pêcheurs d'accéder aux sites de pêche et complexifie la conservation des prises. Il est à noter que l'hiver 2016 a été particulièrement chaud et court, ce qui n'a permis que très peu de captures. Le potentiel de cette pêcherie demeure important, par exemple par une meilleure valorisation des captures sous la forme d'une appellation contrôlée.

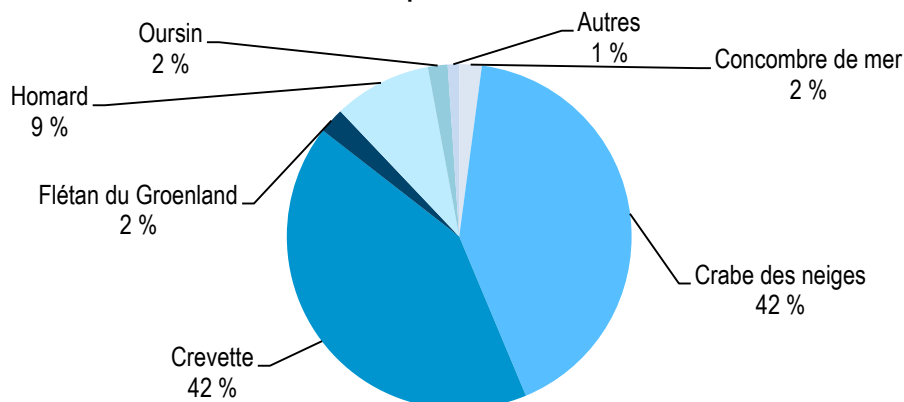
2.6. Pêche autochtone

Figure 14. Évolution des volumes débarqués (milliers de kilogrammes) et de la valeur des captures (M\$) des Premières Nations de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent



Les Premières Nations de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, soit la Première Nation Malécite de Viger, la nation Mi'gmaq de Gespeg, la nation Mi'gmaq de Gesgapegiag et la nation Mi'gmaq de Listuguj, sont de plus en plus impliquées dans l'industrie des pêches et de l'aquaculture. En effet, les volumes débarqués par les titulaires des permis de pêche de ces nations ont explosé entre 2000 et 2016. Les pêcheries autochtones représentaient 18 % du volume et de la valeur des débarquements de la région en 2016. Le graphique ci-dessous montre d'ailleurs que 84 % de cette valeur provenait du crabe des neiges et de la crevette. On y voit aussi que les Premières Nations sont impliquées dans la capture d'espèces aux marchés émergents comme l'oursin et le concombre de mer.

Figure 15. Répartition de la valeur des débarquements par espèce pour les Premières Nations de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent en 2016





3. PORTRAIT DE L'AQUACULTURE

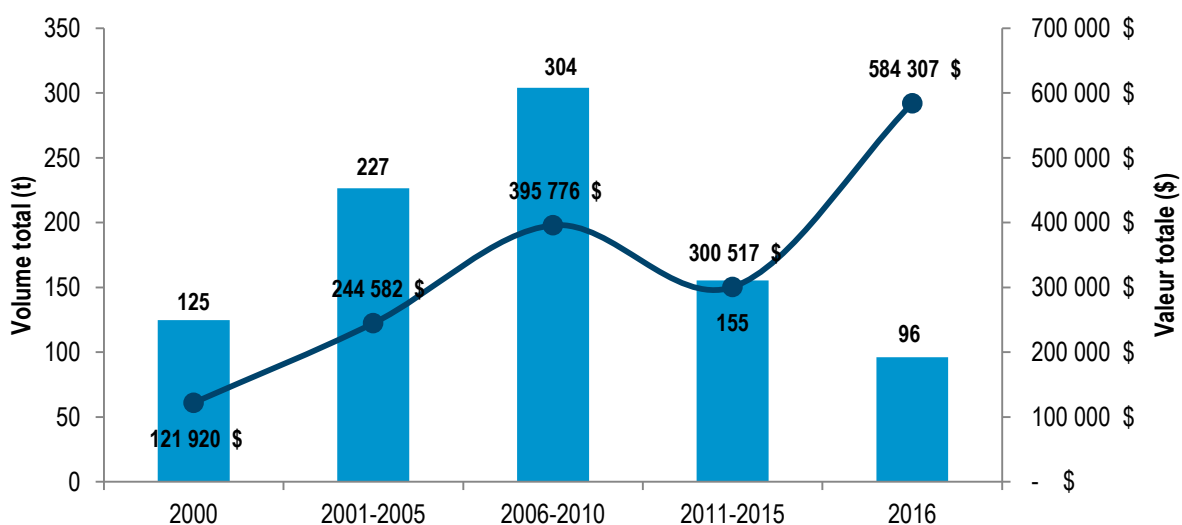
Environ 15 % des volumes de production aquacole du Québec proviennent de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. L'aquaculture demeure aujourd'hui une filière en développement soumise à des enjeux particuliers. Elle est divisée en deux sous-secteurs, soit l'élevage en mer (mariculture) et l'élevage en eau douce (dulciculture).

3.1. Mariculture

Au Québec, la mariculture concerne non seulement l'élevage de mollusques, principalement la moule bleue, l'huître américaine et le pétoncle géant, mais aussi la culture de macroalgues. Ce secteur est en plein développement dans la région. Bien que les sites maricoles soient concentrés dans la baie de Gaspé et la baie des Chaleurs, d'autres se situent ailleurs, autour du littoral. Jusqu'en 2010, l'élevage de la moule bleue et du pétoncle géant composait la grande majorité de la production maricole. Cependant, l'industrie doit depuis faire face à des défis importants, particulièrement à la prédation des stocks de moules par les canards de mer.

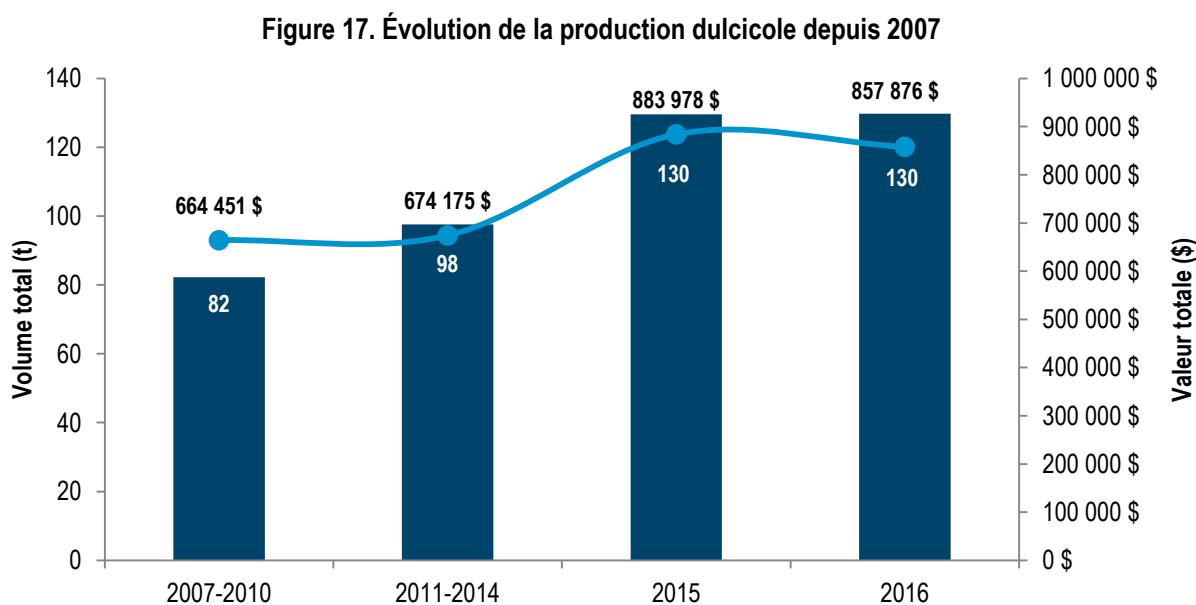
Récemment, la production d'espèces comme les macroalgues et l'huître américaine s'est développée. Cette dernière, produite en volumes moins importants que la moule bleue, est toutefois plus lucrative, ce qui contribue à la forte augmentation de la valeur totale de la production maricole observée dans la région ces dernières années. De plus, des oursins sont élevés dans le Bas-Saint-Laurent. Ainsi, en 2016, 960 000 kg de ressources ont été produits pour une valeur totale de 585 000 \$.

Figure 16. Évolution de la production maricole depuis 2000



3.2. Dulciculture

Au Québec, la dulciculture se fait essentiellement en étang ou en bassin terrestre. Ce domaine de l'aquaculture est en croissance en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent. Les espèces produites dans les différentes MRC sont l'omble de fontaine (truite mouchetée), qui est principalement vendu pour l'ensemencement de plans d'eau (étangs de pêche, pourvoiries, etc.), et l'omble chevalier, vendu pour le marché de la table. La Gaspésie est d'ailleurs la principale région productrice d'omble chevalier du Québec. Malgré des volumes de production moins importants que dans le sud du Québec, la région se démarque par ses produits à forte valeur. En 2016, 128 000 kg de ressources ont été produits pour une valeur totale de 860 000 \$.





4. PORTRAIT DE LA TRANSFORMATION

4.1. Volumes et valeurs par territoire

Le territoire de la Gaspésie ainsi que la portion du Bas-Saint-Laurent couverte par la DRG accueillent des usines de transformation ayant différentes spécialisations pour plusieurs espèces. On compte 34 entreprises détentrices de permis de transformation de produits marins sur ce territoire.

Le côté sud de la Gaspésie représente la plus forte valeur d'expédition avec plus de 187 millions de dollars, soit 61 % de la valeur d'expédition totale de l'ensemble du territoire couvert par la DRG. L'importance de ce territoire est due à la présence de grandes entreprises de transformation de crabe des neiges et de homard, principalement à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, à Grande-Rivière et à Paspébiac. Le côté nord de la Gaspésie occupe la seconde place avec plus de 87 millions de dollars d'expéditions, soit 28 % de la valeur totale, en raison principalement des usines de transformation de crevette du Grand Gaspé.

Figure 18. Répartition de la valeur des expéditions entre les transformateurs des MRC de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent en 2016

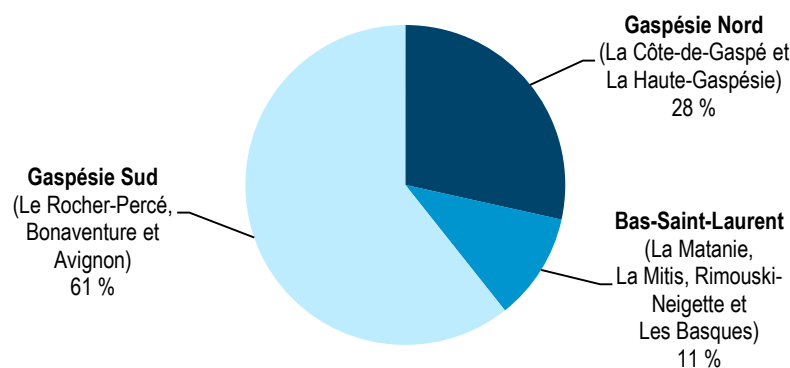
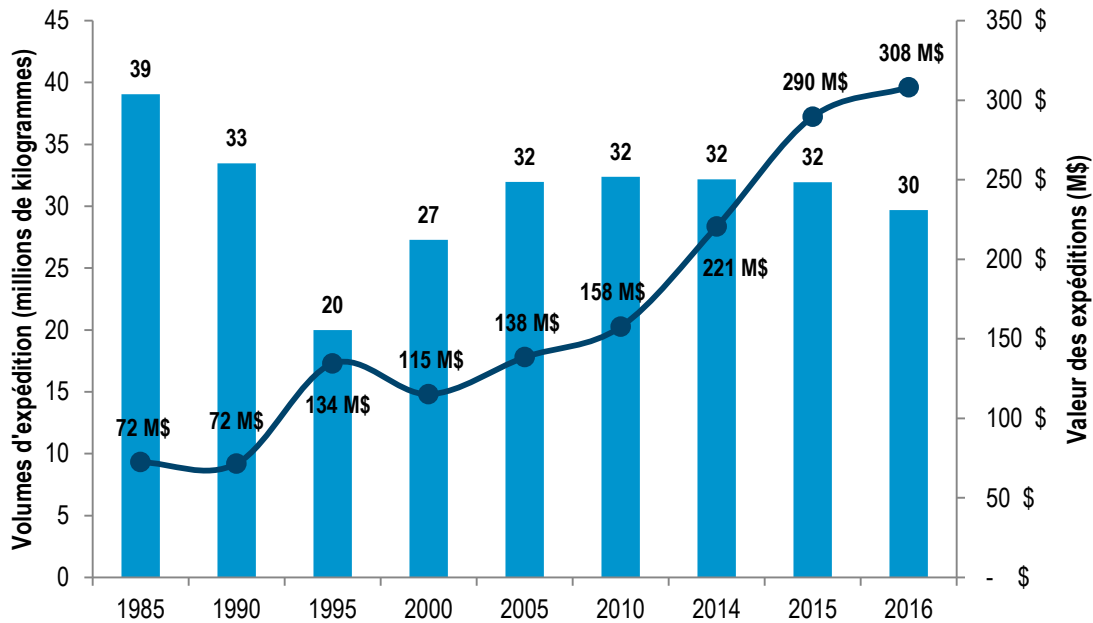


Tableau 6. Volume et valeur des expéditions pour les entreprises de transformation du territoire de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent desservi par la DRG en 2016

Acheteur	Volume (milliers de kilogrammes)	Valeur (\$)
Bas-Saint-Laurent	2 552	33,5 M
Gaspésie Nord	7 995	87,9 M
Gaspésie Sud	14 677	187,3 M

Figure 19. Évolution des expéditions des usines de transformation en millions de kilogrammes et en millions de dollars



Depuis 1985, les usines de transformation ont considérablement augmenté la valeur totale de leurs expéditions. En effet, en 1985, cette valeur était de 72 millions de dollars pour l'ensemble des transformateurs, alors qu'en 2016, elle était plus de 4 fois plus importante, soit de 308 millions de dollars.

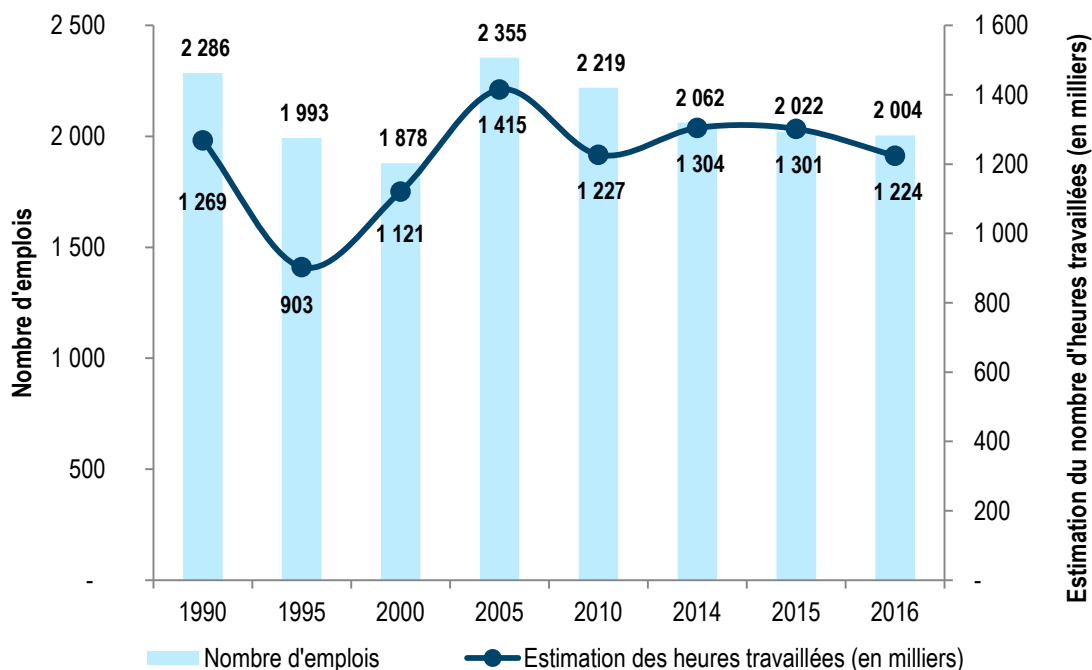
Cette croissance est d'autant plus notable que les volumes d'expédition n'ont pas augmenté. Ils sont en fait passés de 39 millions de kilogrammes en 1985 à 30 millions de kilogrammes en 2016.

Les raisons de cette croissance sont multiples telles que la diversification des espèces transformées, l'augmentation des captures d'espèces à forte valeur comme le homard ou le crabe des neiges et une meilleure valorisation de ces mêmes espèces par des processus de gestion et de suivi de qualité et supérieurs.

Des enjeux persistent toutefois pour ce secteur, par exemple les coproduits de transformation, qui demeurent peu valorisés aujourd'hui. Ces coproduits devraient constituer une source de revenus supplémentaires plutôt qu'un coût d'exploitation pour les entreprises.

4.2. Main-d'œuvre dans le domaine de la transformation

Figure 20. Évolution du nombre d'emplois et du nombre estimé d'heures travaillées dans les usines de transformation



Le nombre d'emplois en usine de transformation ainsi que les heures travaillées sont relativement constants depuis 1990. Ce secteur doit toutefois faire face à des défis dans la rétention de la main-d'œuvre de même que le recrutement. En effet, un nombre important d'employés prennent leur retraite et il est difficile de trouver du personnel pour les remplacer. Le renouvellement de la main-d'œuvre est essentiel au maintien des opérations des usines de transformation. Cependant, l'automatisation permet d'assumer de grandes charges de travail et contribue à assurer une capacité de transformation malgré le manque de personnel grandissant.



5. CONCERTATION ET SERVICES

Plusieurs associations de pêcheurs sont situées en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent et représentent les pêcheurs auprès des instances publiques ou privées :

- Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie (RPPSG);
- Regroupement des pêcheurs professionnels du nord de la Gaspésie (RPPNG);
- Association des capitaines-propriétaires de la Gaspésie (ACPG);
- Association des crabiers gaspésien;
- Association des morutiers traditionnels de la Gaspésie;
- Association des pêcheurs côtiers de Saint-Joachim-de-Tourelle;
- Association des pêcheurs de crevettes de Matane;
- Association des crabiers de la Baie;
- Association des pêcheurs de Les Méchins;
- Association des pêcheurs polyvalents du havre de Sainte-Anne-des-Monts;
- Association des morutiers de Gaspé;
- Association des crabiers de la zone 17.

L'industrie maricole possède aussi sa propre association, le Regroupement des mariculteurs du Québec (RMQ), qui représente toutes les entreprises de ce secteur au Québec. Les entreprises de pisciculture en eau douce sont membres de l'Association des aquaculteurs du Québec (AAQ), qui agit à l'échelle du Québec. Il en est de même pour l'industrie de la transformation, qui est représentée par l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) à l'échelle de la province. La Première Nation Malécite de Viger, la nation Mi'gmaq de Gespeg et la nation Mi'gmaq de Gesgapegiag sont également représentées par l'Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite (AGHAMM). Cette dernière favorise leurs intérêts et leur participation dans le secteur halieutique par la réalisation de projets de recherche et développement.

Par ailleurs, la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent se sont dotés d'organismes de concertation et de services qui favorisent l'essor du secteur :

- Le Créneau Ressources, sciences et technologies marines (RSTM) appuie le développement, la création et le dynamisme des entreprises des filières de la capture et de la transformation, de l'aquaculture ainsi que des technologies et des biotechnologies marines.
- Technopole maritime du Québec (TMQ) vise à accélérer le développement du secteur des sciences, des technologies et des biotechnologies marines en offrant un soutien au rayonnement, au réseautage industrie-recherche et à l'avancement des projets de développement.
- Le Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (CSMOPM) a pour mission d'analyser, de développer et de diffuser un ensemble d'informations, de connaissances et de solutions permettant d'accroître le développement et la valorisation des ressources humaines de l'industrie québécoise des pêches et de l'aquaculture commerciales.

- GÎMEXPORT et Innov & Export PME, deux organismes régionaux d'exportation (ORPEX) desservant respectivement la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, ont pour mandat d'aider les exportateurs potentiels à effectuer une démarche à l'exportation et à mieux se structurer pour vendre sur un marché hors Québec.

Certaines associations de pêcheurs offrent également du soutien technique (fourniture de glace, parc d'hivernage pour les bateaux, fourniture d'agrès de pêche, etc.).

De plus, les chantiers navals, par exemple Réparation BNR (Les Méchins), Chantier naval Forillon (Gaspé), Méridien maritime (Matane), Conception navale FMP (Newport) ou Les Entreprises maritimes Bouchard (Rivière-au-Renard), offrent aux armateurs des services allant de la construction à la réparation de navires. Enfin, une dizaine de commerces fournissant des agrès ainsi que des équipements de pêche et de navigation sont établis à proximité des principaux ports de pêche.

Ces différents services contribuent positivement au développement de l'industrie des pêches et de l'aquaculture et jouent un grand rôle dans l'économie locale.



6. INNOVATION ET RECHERCHE

En ce qui concerne le secteur des pêches et de l'aquaculture, la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent recèlent une importante force de recherche s'appuyant sur des centres et un regroupement de recherche. Ces régions comptent aussi plusieurs centres et réseaux actifs en sciences et en technologies de la mer de même qu'en technologies et en biotechnologies marines qui mettent une part de leur expertise au service de ce secteur.

- Merinov, dont deux des quatre unités de recherche sont situées à Gaspé et à Grande-Rivière, intervient dans les domaines de la capture, de l'aquaculture, de la transformation des produits aquatiques et de la valorisation de la biomasse marine. Merinov est aussi reconnu comme centre collégial de transfert de technologie.
- L'Institut Maurice-Lamontagne (IML) de Pêches et Océans Canada, situé à Mont-Joli, fournit au gouvernement fédéral et à la communauté une base scientifique pour la gestion et la conservation des ressources halieutiques marines ainsi que la protection de l'environnement marin.
- Le Centre de transfert et de sélection des salmonidés (CTSS), qui se trouve à Nouvelle en Gaspésie, est voué à la sélection génétique des ombles d'élevage.
- Le Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM), situé à Rimouski, s'intéresse aux biotechnologies marines et à la valorisation de la biomasse marine.
- L'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER), affilié à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), s'intéresse aux écosystèmes et aux environnements côtiers et marins.
- Le regroupement stratégique de recherche universitaire Ressources aquatiques Québec (RAQ) exerce des activités en milieu marin et en eau douce. Les quelque 40 chercheurs membres viennent de 8 établissements universitaires et de centres partenaires.

Plusieurs autres centres et regroupements, par exemple Innovation maritime, le Réseau Québec maritime (RQM) ou l'Observatoire global du Saint-Laurent (OGSL), sont spécialisés dans ce secteur ou des domaines connexes comme le génie maritime, la diffusion de données océanographiques ou la navigation.



7. FORMATION

La Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent disposent d'établissements d'enseignement ainsi que d'organismes aidant à la formation et à l'accréditation de la main-d'œuvre dans les différents secteurs de l'industrie.

L'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (EPAQ), située à Grande-Rivière, offre de la formation professionnelle, technique et continue dans les domaines de la capture, de la navigation mécanique, de l'aquaculture et de la transformation.

Dans le Bas-Saint-Laurent, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) offre de nombreux programmes portant sur le milieu marin (océanographie, gestion de ressources maritimes, etc.) et permet la formation de chercheurs qui contribuent à une meilleure compréhension du milieu. L'Institut maritime du Québec (IMQ), aussi situé à Rimouski, participe à la formation de main-d'œuvre en ce qui a trait au transport maritime (pilotage, construction navale) et à la plongée professionnelle.

Enfin, des organismes comme le Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs (BAPAP) assurent l'accréditation des pêcheurs ayant suivi une formation afin d'aider à la délivrance des permis.



8. PRINCIPAUX ENJEUX ET PERSPECTIVES

8.1. Capture

- Retour du sébaste (remise à niveau des engins de pêche, mise en place d'une politique de gestion, adaptation des usines de transformation, etc.)
- Variation de l'abondance des stocks exploités (en ce qui concerne notamment le flétan du Groenland et la crevette), en partie due aux changements climatiques
- Politique de gestion des mammifères marins (conséquences sur les pêcheries de crabe des neiges et de homard par une réduction des saisons de pêche et des fermetures de zones)
- Renouvellement de la flotte de pêche
- Relève (accessibilité à l'acquisition d'une entreprise de pêche)
- Recrutement et rétention de la main-d'œuvre travaillant à bord des navires
- Défis de gestion d'une entreprise de pêche

8.2. Aquaculture

- Difficulté d'investissement dans les actifs aquacoles
- Offre de services techniques aux entreprises
- Mise en marché et visibilité des produits
- Concertation dans le développement du secteur
- Diversification des productions
- Environnement et catastrophes naturelles (prédation des stocks par les canards de mer, grandes crues printanières, floraisons d'algues toxiques, etc.)

8.3. Transformation

- Diversification des activités des usines en réponse à l'instabilité des ressources
- Recrutement et rétention de la main-d'œuvre
- Développement de nouveaux marchés intérieurs et extérieurs
- Acquisition de certifications dans une optique de différenciation des produits
- Innovation et recherche pour des produits à valeur ajoutée, notamment en lien avec la gestion des coproduits de transformation
- Automatisation et robotisation des chaînes de production
- Modernisation des infrastructures

D'un point de vue sectoriel, la concertation du milieu, la valorisation des produits et l'image du secteur ressortent comme des enjeux importants et prioritaires. Pour relever ces défis, le secteur se doit d'être bien au fait de ses forces, de ses faiblesses, des opportunités qui s'offrent à lui et des menaces auxquelles il doit faire face.

FORCES

- Produits marins de qualité
- Grande diversité des espèces capturées
- Industrie au cœur de l'économie régionale
- Organismes de soutien et établissements de formation de qualité
- Centre de recherche et d'innovation de qualité
- Forte capacité de transformation des usines
- Capacité d'investissement importante dans les pêches et la transformation, avec le soutien des gouvernements
- Capacité d'innovation considérable

FAIBLESSES

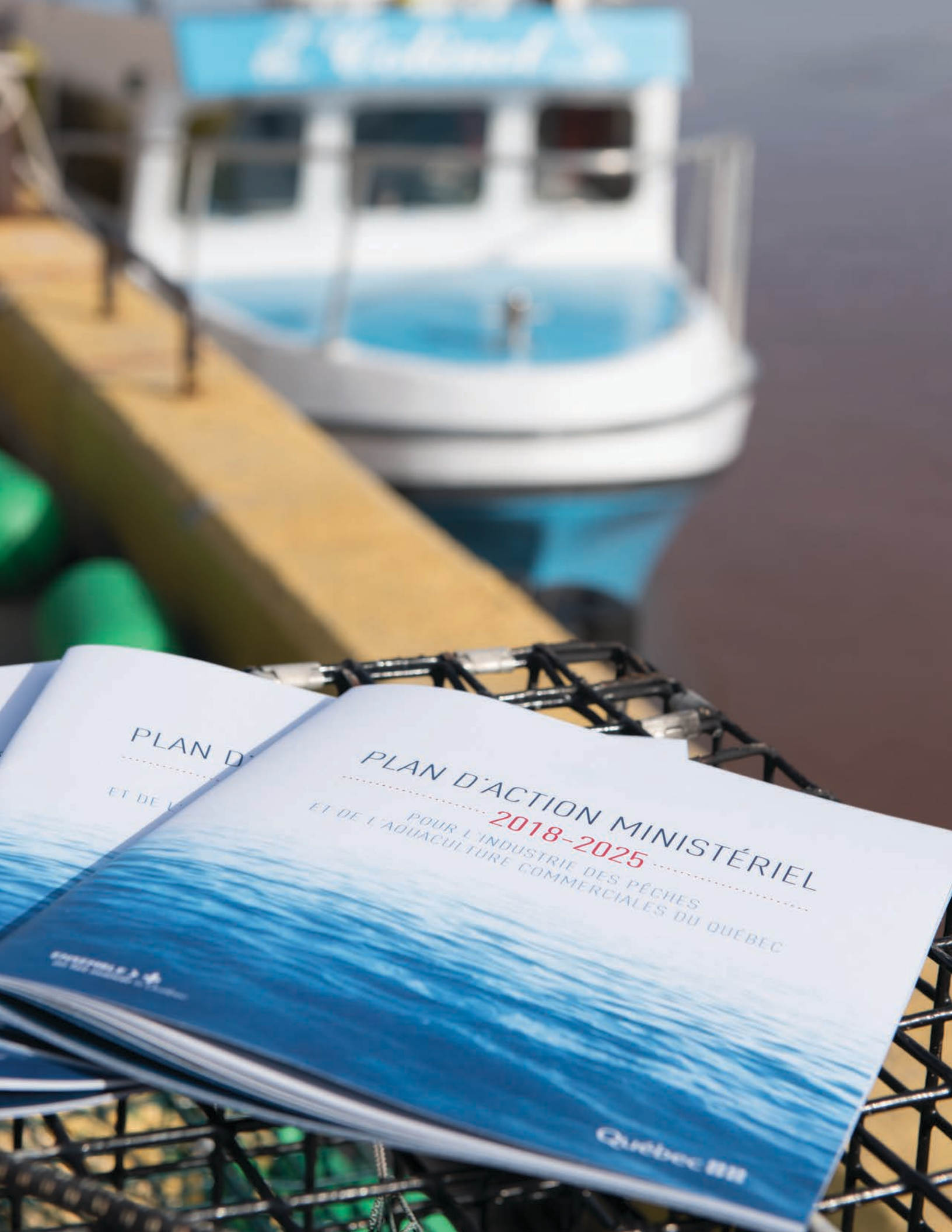
- Concertation entre les différents acteurs et maillons de l'industrie
- Faible présence sur le marché intérieur associée à une faible visibilité des produits
- Valorisation non optimale des produits et des coproduits
- Difficulté d'investissement pour les entreprises aquacoles
- Instabilité au regard de la main-d'œuvre en lien avec la saisonnalité des activités
- Sous-valorisation de l'image et des métiers du secteur

OPPORTUNITÉS

- Développement de l'écocertification pour une meilleure différenciation
- Développement de la pêche au sébaste compte tenu de la levée imminente du moratoire
- Demande croissante de produits du terroir régionaux sur le marché intérieur
- Demande croissante de produits marins québécois ou canadiens à l'échelle internationale
- Innovation et recherche pour le développement durable du secteur
- Relance de la Société de développement de l'industrie maricole
- Développement d'une approche de chaîne de valeur

MENACES

- Vieillesse et rareté de la main-d'œuvre
- Instabilité de l'abondance de certaines ressources
- Changement des paramètres d'exportation vers le marché américain (principale destination des expéditions)
- Compétition entre les différentes régions pour la réouverture de la pêche au sébaste et l'approvisionnement en matières premières
- Importantes mesures de précaution pour la protection des mammifères marins
- Conséquences des changements climatiques pour le secteur (déplacement de certains stocks, présence d'espèces envahissantes, etc.)



PLAN D'

ET DE L'

PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL
2018-2025
POUR L'INDUSTRIE DES PÊCHES
ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES DU QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHES
ET DE L'ALIMENTAIRE

Québec 888

9. CONCLUSION

Ce portrait du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent confirme l'importance de cette industrie pour l'économie de ces régions ainsi que pour leur vitalité et l'occupation du territoire. Il montre également le potentiel de développement considérable de ce secteur encore inexploité. Des occasions se présentent pour soutenir la croissance de celui-ci et l'industrie doit les saisir. Le retour de la pêche au sébaste, la diversification des productions aquacoles et l'engouement pour des produits régionaux, durables et santé chez les consommateurs québécois ne sont que quelques exemples parmi une multitude de possibilités à explorer et à exploiter.

Le MAPAQ vise à soutenir le développement de l'industrie des pêches et de l'aquaculture, notamment par le Plan d'action ministériel 2018-2025 pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec, dans lequel le développement durable du secteur est prioritaire.

Ce plan d'action fait d'ailleurs référence à la Politique bioalimentaire 2018-2025 (*Alimenter notre monde*), qui vise à offrir des produits répondant aux besoins des consommateurs, à favoriser le développement d'entreprises prospères, durables, innovantes, attractives et responsables ainsi qu'à mettre en valeur des territoires dynamiques contribuant à la prospérité du bioalimentaire. Les objectifs de cette politique s'inscrivent directement dans les possibilités de croissance de l'industrie. D'ailleurs, les objectifs de la Stratégie maritime du Québec sont aussi de dynamiser l'économie des régions côtières du Québec, en plus d'exploiter les capacités de nouvelles filières industrielles et de valoriser le potentiel du fleuve Saint-Laurent et du golfe du Saint-Laurent.

Il en est de même pour la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022, qui exige de l'administration gouvernementale qu'elle tienne compte des priorités des régions. Cette stratégie permettra également au gouvernement du Québec de soutenir l'industrie des pêches et de l'aquaculture de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent dans la mise en œuvre de ses projets.

Pour information, veuillez-vous adresser à la :

Direction régionale de la Gaspésie

Sous-ministériat aux pêches et à l'aquaculture commerciales

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

96, montée de Sandy Beach, bureau 2.06

Gaspé (Québec) G4X 2V6

Téléphone : 418 368-7676

Télécopieur : 418 360-8851

Courriel : drg@mapaq.gouv.qc.ca

Site Internet : www.mapaq.gouv.qc.ca

Révision linguistique

Isabelle Tremblay (Des mots et des lettres)

Édition

Direction des communications, MAPAQ

Photographie

Éric Labonté, direction des communications, MAPAQ

Dépôt légal 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-82639-2 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-82640-8 (PDF)

© **Gouvernement du Québec, 2018**

